

<http://clg-blois-vienne-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article885>



# **Demi-pension et DNB**

- GESTION ET RESTAURATION - LA DEMI PENSION -

Date de mise en ligne : mardi 21 juin 2016

---

**Copyright © COLLEGE BLOIS VIENNE - Tous droits réservés**

---

### INFORMATION

Les repas des 2 et 3 juin feront l'objet d'une remise d'ordre.

Les 6.66Euros seront remboursés, par virement bancaire aux élèves qui quittent définitivement l'établissement.

Pour les autres ce montant viendra en réduction sur la facture du 1er trimestre.

Concernant l'organisation du DNB, les élèves demi-pensionnaires seront autorisés à quitter l'établissement ce vendredi 24/06 à 13h20 (après avoir récupérés leur avis d'affectation post-3ème et déjeunés dans l'établissement).

Le service des bus sera assuré ce vendredi spécialement à 13h30.